

Décision

Générale

colonial

Décision n° 239-178-1911 Mutation.

n° 239-178-1911

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

29 août 1911

Numéro JO

n° 178 du 01/09/1911

Date du numéro

1 septembre 1911

TEXTE INTÉGRAL

M. Duriau, adjudant, a été appelé à remplir les fonctions de chef de poste d'Obock. M. Galland, sergent-major, a été chargé de la perception au Trésor, des fonds nécessaires aux paiements de la brigade. M. Rouchaud, sergent-fourrier, a été adjoint au Capitaine chargé de l'étude de la défense. M. Chevet, sergent a été adjoint au lieutenant chargé de l'étude topographique de la Colonie ; M. Beret, sergent, a été adjoint au lieutenant chargé du recrutement et des réserves. M. Roussel, sergent, a été employé comme Commis auxiliaire aux bureaux du Secrétariat général. M. Sarce, sergent, a été employé à titre auxiliaire au service des Travaux Publics. M. Bodin, clairon, a été employé à la presse du Gouvernement et chargé en même temps des travaux de dactylographie que l'administration voudra lui confier.